

Alban BRUNEAU
Conseiller Départemental
Maire de Gonfreville l'Orcher

Sophie HERVÉ
Conseillère Départementale

Le Havre, le 5 février 2021

Monsieur Olivier WANBECKE
Directeur académique des services de
l'Éducation nationale
5 place des Faïenciers
76037 ROUEN CEDEX

Objet : *D.H.G. du collège Gérard-Philippe du Havre, alerte*

Monsieur le Directeur académique,

Le Conseil d'administration du collège Gérard-Philippe du Havre a appris, le 2 février dernier, la prévision de dotation horaire globale (DHG) affectée à l'établissement pour la prochaine rentrée.

Pour la sixième année, cette dotation est en baisse malgré les besoins évidents des élèves et de leurs enseignants, surtout dans le contexte actuel qui dégrade déjà les conditions d'enseignement.

A cette situation s'ajoute les conséquences des heures supplémentaires annualisées (HSA) qui fragilisent les postes, la stabilité de l'équipe pédagogique et sa capacité à suivre les élèves notamment en difficulté.

La mobilité sur plusieurs collèges ne favorisant pas, c'est le moins que l'on puisse dire, la cohésion du travail en équipe et la bonne connaissance des élèves et de leurs besoins.

Enfin, le Conseil d'administration s'inquiète de la réforme de la médecine scolaire qui mettrait un terme à la présence à demeure dans l'établissement d'une infirmière.

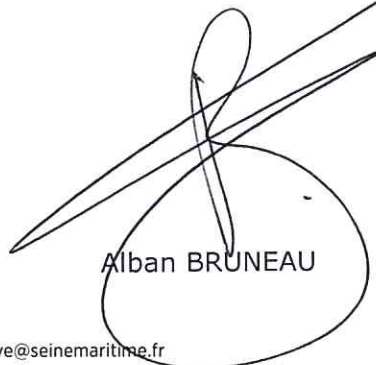
Ces différents sujets ont fait l'objet de deux motions que nous souhaitons vous transmettre ci-joint.

Au regard de ces éléments, du contexte de la crise sanitaire et de ses conséquences, nous souhaiterions que la DHG actuelle soit reconduite en l'état pour la rentrée 2021.

Persuadés de pouvoir compter sur toute votre attention concernant ces justes revendications, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur académique, en l'expression de nos respectueuses salutations.



Sophie HERVE



Alban BRUNEAU

Motion du conseil d'administration du Mardi 2 Février 2021

Nous, enseignants et parents d'élèves du collège Gérard Philipe au Havre, dénonçons la baisse notable des heures postes de la DHG attribuée pour la rentrée scolaire 2021.

Depuis six ans, en particulier depuis l'application de la réforme du collège, la DHG enregistre une baisse d'une cinquantaine d'heures, bien que le nombre d'élèves inscrits soit constant et même en hausse. La dotation envisagée pour la rentrée 2021 enregistre une perte de 5,5 heures par rapport à celle de 2020.

Cette baisse, associée à une augmentation des HSA, a des conséquences lourdes pour notre établissement :

- la fragilisation des postes (en effet, c'est un poste d'EPS et un poste de lettres que nous allons perdre et deux collègues, en arts plastiques et éducation musicale, installés depuis longtemps dans l'établissement, moteurs dans la mise en place de projets, qui vont devoir partager leur service),
- la mise en péril de la stabilité de l'équipe pédagogique, la baisse du taux d'encadrement nous obligeant à renoncer à des dédoublements alors que nous accueillons un public hétérogène (dont des élèves allophones ou en grande difficulté ou en inclusion ULIS),
- des difficultés à aider efficacement les élèves qui sont en grande difficulté de lecture et de compréhension dès la sixième,
- la réduction des horaires des options, LCE et LCA, au minimum, alors que dans le cadre de l'autonomie des établissements, nous sommes supposés offrir à chaque élève un parcours individualisé,
- la rémunération en HSE d'ateliers, sans aucune certitude que l'enveloppe soit suffisante et au risque qu'elle ne permette plus de rémunérer les sorties et projets.

C'est tout le dynamisme de notre établissement, la stabilité de son équipe pédagogique, le souci de chacun de fournir à chaque élève les outils dont il a besoin qui sont donc compromis.

Réunie en conseil d'administration le 2 février 2021, l'ensemble de la communauté scolaire du collège Gérard Philipe, exprime son attachement à la présence et aux missions des infirmier.es de l'Éducation nationale dans les établissements scolaires au service des élèves.

Elles-ils sont des maillons essentiels du service public d'éducation.

Leurs missions et leur nombre doivent être renforcés pour permettre d'améliorer les chances de réussite scolaire de TOUS-TOUTES les élèves dont elles-ils ont la responsabilité.

C'est pourquoi nous souhaitons émettre notre opposition à tout projet de décentralisation ou de retour à un service de santé scolaire médico-centré sous quelque forme que ce soit.

La politique éducative sociale et de santé de l'Education nationale doit rester de la gouvernance et la responsabilité pleine et entière de notre ministère.

Fait au Havre, le 2 février 2021